

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par le greffier adjoint de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le projet suivant :

**Projet de résolution PPCMOI 165-03-2024 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lots 6 484 194 et 6 484 195 (futur lot 6 611 119) du cadastre du Québec – 93e Rue**

L'objet de cette résolution vise à autoriser un ensemble immobilier comprenant 5 habitations multifamiliales de 6 logements de structure isolée dans la zone résidentielle H-2540.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

**17 juin 2024 à 17 heures,**  
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville  
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet PPCMOI 165-03-2024 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature de ce projet, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 7 juin 2024

Me Steve St-Arnaud  
Greffier adjoint